

Public et prérequis

Chefs d'entreprise, cadres dirigeants, salariés en charge ou impliqués dans les questions de prévention des risques professionnels

Participation active à la politique de Prévention Santé Sécurité Environnement

Les objectifs

- Connaître le contexte législatif et les enjeux pour l'entreprise.
- Comprendre les composantes des risques psychosociaux, les facteurs de risques et les conséquences pour le salarié et l'entreprise.
- Engager une réflexion sur les moyens d'action et de prévention envisageables.
- Identifier et comprendre l'évolution des consommations de substances psychoactives et des comportements addictifs.
- Acquérir les connaissances nécessaires pour faire évoluer les représentations et parler un langage commun.
- Décrire les moyens d'action qui s'offrent à l'entreprise pour agir efficacement et durablement pour la santé et la sécurité des salariés et, définir la responsabilité de chacun.
- Conséquences économiques pour l'entreprise.

Les méthodes pédagogiques et d'encadrement

La pédagogie repose sur les pratiques et les expériences des participants. Notre démarche fait alterner apports d'informations, échanges d'expérience, témoignages et mises en situation. Cette formation est animée par des spécialistes de la prévention et des risques.

L'AFPI acm Formation atteste que nos formateurs disposent d'un parcours professionnel significatif en lien avec l'action de formation et de compétences pédagogiques leur permettant de dispenser ce programme.

Programme

Définitions et contexte

- Le contexte sociétal
- Le cadre de la réglementation
- La législation et la jurisprudence

Le stress

- Selon Hans Selye (définition physiologique)
- Selon l'Agence européenne pour la santé et la sécurité au travail (définition psychosociale)
- Les facteurs de stress (personnels, professionnels et sociétaux)
- Les conséquences du stress (pour l'individu et pour l'organisation)
- Les stratégies de gestion du stress (stratégies de coping)
- Le burn-out

CENTRES DE FORMATION

Lille, Boulogne, Hénin-Beaumont, Valenciennes, Maubeuge, Cambrai, St-Omer, Calais, Béthune

DURÉE DE LA FORMATION

1 jour

ACCUEIL PSH

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap. Moyens de compensation à étudier avec le référent handicap du centre concerné.

Les + afpi

- 1300 Jeunes formés par an
- 600 contrats d'alternance à pourvoir
- 750 entreprises partenaires
- Accompagnement individualisé
- Diplômes reconnus par l'Etat

- Savoir-être, management, sécurité
- Pédagogie innovante (par projets, en îlots, projet Voltaire, Olympiades des métiers)
- Equipement en machines modernes qui préparent aux métiers de demain

10 CENTRES

dans le Nord Pas-de-Calais situés au coeur des bassins industriels et d'emploi

Les violences

- Violences internes et externes
- Violences physiques et psychologiques
- Prévention

Le harcèlement moral

- La législation
- Les typologies de harcèlement
- Les facteurs de risque
- Moyens d'action et de prévention

Etudes de cas

Comment intégrer les RPS dans le document unique : présentation d'une méthode d'évaluation

La Qualité de Vie au Travail, les actions

Modalité d'évaluation

- Attestation

Suivi de la formation

Le suivi de l'exécution de l'action se fait par :

- L'émargement de feuilles de présence par chaque stagiaire.
- Fiche d'évaluation de stage

Version documentaire

PR5/ENR/01 V.3